

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-74

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 mai 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 novembre 2017 ;

- VU le Code de l'éducation ;
 VU les statuts de l'Université ;
 VU le règlement intérieur de l'Université ;

Point de l'ordre du jour :

Colloque « Le travail augmenté »

Exposé de la décision :

- d'une ligne budgétaire dédiée ;
 un système de paiement des frais d'inscription (type « Paybox »).

Les principaux éléments d'organisation :

- Intitulé : « 3ème colloque international de Praxéologie Motrice »
- Date et lieux : du 27 au 29 juin 2018 (3 jours)
- Nom et prénom de l'organisateur : OBOEUF Alexandre
- Unité / UFR : UFR STAPS
- Nombre total de participants (orateurs et public) attendu : 140 (dont 40 conférenciers et 50 membres de l'Unité/UFR)

Les aspects financiers de l'organisation du colloque :

- Budget total de l'évènement : 13 800 €
- Budget de location des salles : 0 €
- Subvention attribuée par la Commission Recherche : 5 000 €
- Autre financements complémentaires acquis : 8 800 € (attendu en frais d'inscription)

Les frais d'inscription, TVA à 20% comprise, audit colloque sont les suivants :

| Catégorie | Tarif |
|---|-------|
| Membres AIPRAM forfait 3 jours | 80 € |
| Non membres de l'AIPRAM forfait 3 jours | 120 € |
| Doctorants | 60 € |
| Doctorants membres de l'AIPRAM | 40 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
 Quorum : 18
 Nombre de membres participant à la délibération : 31
 Abstentions : 0
 Votes exprimés : 31
 Contre : 0
 Pour : 31

Fait à Paris, le 4 décembre 2017

Le Président



Frédéric DARDEL